

“Les chômeurs sont des profiteurs”... Quand “Le Soir” participe à la curée.

Il est vrai qu'à la lecture des deux pleines pages et demie qui sont consacrées à ce thème des plus racoleurs, plus aucun doute ne semble permis sur la confirmation de cette accusation stigmatisante - s'il faut toutefois en croire le verdict sans appel qui clôt la “démonstration”: “Le chômeur belge, fraudeur invétéré? Fraudeur toléré, souvent.”

Dans ses “pistes” en forme de recommandations, le journaliste plaide d'ailleurs ouvertement pour une forme de “tolérance zéro” envers ce galeux, ce pelé, d'où vient tout le mal. Description et déconstruction d'un véritable hallali...

Un appel sans équivoque au renforcement de la “chasse aux chômeurs”, publié sur cinq colonnes dans le premier journal francophone au moment même où le gouvernement Di Rupo lance une batterie de mesures d'une violence inédite contre l'assurance chômage et ceux qui en dépendent. Pure coïncidence, sans aucun doute...

UN POINT DE VUE TRÈS “SITUÉ”... À DROITE

On savait depuis longtemps que les chômeurs n'avaient pas “bonne presse”. Dès que la crise a commencé à faire sentir ses effets et exploser les chiffres du chômage, au tournant des années 70 et

LE 6 FÉVRIER DERNIER, SOUS LA PLUME DE BERNARD DEMONTY, LE JOURNAL “LE SOIR” FAISAIT PARAÎTRE LE DEUXIÈME VOLET DE SA SÉRIE TAPAGEUSE SUR LES PRÉTENDUS “TABOUS” DE LA SOCIÉTÉ BELGE. UN DOSSIER TOUT EN NUANCES, SUBTILEMENT INTITULÉ “LES CHÔMEURS SONT DES PROFITEURS”. CERTES, AVEC LES GUILLEMETS D'USAGE, MAIS SANS MÊME UN POINT D'INTERROGATION...

Denis Desbonnet
CSCE

80, les préjugés discriminatoires ont commencé à fleurir à leur rencontre. À l'époque déjà, on les taxait de profiteurs, de fraudeurs, de paresseux, voire de parasites... Toutefois, ce genre de propos étaient alors réservés au café du commerce et aux opuscles d'extrême droite, ou aux communiqués de presse de la FEB.

Ce qui choque aujourd'hui, c'est de voir la même litanie haineuse s'étaler à la une (plus exactement en pages un, deux, trois et quatre) d'un grand quotidien, naguère considéré comme celui de référence en Belgique francophone! Jamais encore *Le Soir* n'avait osé déverser un tel tombereau d'insanités, qui plus est, à l'encontre de couches vulnérables et précarisées, premières victimes et néanmoins boucs émissaires du système et de sa crise. Et cela, prétendument au nom d'un jour-

nalisme qui se veut “iconoclaste” et pratiquant le “parler vrai” - un comble... Alors qu'en l'occurrence, il ne fait que reprendre les clichés les plus éculés et les plus douteux et propager “la voix de son maître”.

Une évolution révélatrice de l'alignement des médias sur la pensée unique et leur conversion à “l'indispensable austérité” - ce qui n'est certes pas un scoop. Mais ce qui est nouveau et pire encore, c'est la reprise décomplexée de discours - et d'images - qu'on n'imaginait trouver il y a cinq ou dix ans que dans les tracts du Vlaams Belang.

UN TITRE ET DES INTERTITRES “ÉLOQUENTS”

Un simple survol des intertitres suffit pour donner d'emblée le ton et la teneur de cette prétendue “enquête”. “*L'arsenal des arnaqueurs*” (sic) est le premier qui saute aux

yeux. C'est bien des chômeurs dont il est question dans cette entrée en matière calomnieuse, coiffant deux paragraphes censés décliner la panoplie des fraudes en tout genre dont ils... abuseraient. Énumération qui s'ouvre par le témoignage en forme de “constat”... de police d'un agent de quartier (“informateur” des plus fiables, cela va de soi), prétendant sans autre forme de procès que celles-ci “pullulent”!

À commencer par la fraude domiciliaire. En clair, le fait que de nombreux chômeurs se déclarent “isolés”, bien que vivant en couple ou en communauté sous le même toit, afin d'échapper au fameux statut “cohabitant” - lequel raboterait sinon de moitié leurs déjà bien trop maigres allocations. Nous ne ferons pas d'angélisme: notre collectif a toujours reconnu cette réalité. Mais cela, non



OSEZ "LE SOIR", SANS TABOU, SANS COURAGE.

comme *Le Soir*, pour désigner à la vindicte "populaire" ceux qui, par choix amoureux ou par simple nécessité vitale, décident d'habiter ensemble, tout en étant obligés de le faire dans une clandestinité débilante...

Au contraire: pour mieux dénoncer les effets pervers de ce statut inique! D'abord, du fait de l'intrusion intolérable que cette catégorisation permet dans la vie privée des intéressés. Ensuite, par rapport au "taux" scandaleusement réduit correspondant, largement inférieur au seuil de pauvreté, qui leur est appliqué en conséquence. Et enfin, plus fondamentalement,

parce que l'instauration de ce statut en 1980 (par un ministre socialiste flamand – déjà!) a constitué une grave remise en cause de l'assurance chômage, via un glissement vers la notion d'"état de besoin", relevant pourtant de l'aide sociale et non de la sécurité sociale!

Autrement dit, si tant de chômeurs en sont réduits à "ruser" de la sorte, cela tient purement et simplement de la débrouille pour la survie, et non d'un quelconque "abus". Et tant qu'à désigner des coupables, c'est à cette régression législative antisociale, inquisitoriale et "pousse au crime" qu'en revient

la faute. Évidemment, ce genre de considération n'effleure même pas notre journaliste-procureur, qui, là comme dans le reste de son article, adopte sans le moindre recul le point de vue de l'ONem, et de ses rabatteurs de la police locale.

VOUS AVEZ DIT ABUS ?

Dans la même veine outrancière, le deuxième intertitre annonce sans rire "2 500 euros par mois" - excusez du peu. Il faut aller au deuxième paragraphe suivant pour découvrir que ce montant d'allocation exorbitant est imputé... à "certains couples", et non à un seul bénéficiaire! Et encore: cela ne

concerne que quelques ménages cumulant revenus du chômage et de l'INAMI. À nouveau, on se demande d'ailleurs où il y a là matière à scandale: est-ce un crime que d'être malade indemnisé quand on cohabite avec un chômeur (ou l'inverse)?

Mais le mal est fait: le lecteur parcourant l'article en diagonale retiendra seulement ce chiffre "indécent", comme une preuve supplémentaire de la vie de cocagne que mèneraient bien trop de chômeurs.

Un credo que l'auteur de ce dossier assume d'ailleurs lui-même →

d'entrée de jeu. En témoigne sans équivoque cet extrait de l'accroche initiale où il présente son sujet: "[...] tout le monde [sic] connaît, dans son entourage, un voisin, un ami, un membre de la famille qui se la coule douce sur le dos de la collectivité [resic]".

Dans la foulée, le "chapeau" sous le titre principal proclame "LA FRAUDE [en lettres capitales] au chômage reste [sic] un sport national". Tiens, nous, on avait toujours entendu dire qu'en Belgique, c'était la fraude fiscale qui se voyait attribuer une telle palme...

Et ça continue de plus belle, avec les chômeurs qui "touchent de confortables loyers et les cumulent

avec une allocation de chômage". On doute qu'il y ait pléthore de cas de ce genre, mais quand bien même? Là encore, en quoi serait-ce répréhensible, dès lors qu'on est bien dans le régime de la sécurité sociale, contrepartie de cotisations payées antérieurement comme travailleur par le bénéficiaire?

Mais M. Demonty a gardé le meilleur pour la fin. Cet inventaire à la Prévert s'achève en effet sur un air connu, mais d'un genre des moins recommandables, rappelant les campagnes du Vlaams Blok, Front national et autres Front nouveau... : les étrangers qui viendraient en Belgique dans le cadre du regroupement familial pour "profiter" des

largesses de notre Sécu. Ce qui leur serait "très facile", toujours selon l'avis éclairé de son pandore expert ès fraudes!

Quand au fait que si certains chômeurs complètent leurs revenus de misère par de petits boulots au noir, c'est, une fois encore "pour eux, une question de survie", faute de quoi ils basculeraient dans la pauvreté absolue... Ce n'est que dans la bouche de l'unique témoin "à décharge" interrogé que cette évidence est tardivement rappelée.

Cela, dans un des deux seuls paragraphes (six lignes en tout) du dossier prenant timidement le contre-pied de ce réquisitoire unilatéral et sans merci. Le second



© Steven Hermans

Dessin publié dans *Le Soir* du 6 février 2012 pour illustrer l'article de B. Demonty "Les chômeurs sont des profiteurs".

étant une allusion fugace (deux lignes) du journaliste au fait que "pour qu'il y ait travail au noir, il faut qu'il y ait un patron", et qu'"il n'en manque pas" (1). Ben tiens: en fait de lapalissade, on a rarement

Des "tabous" très relatifs... et sélectifs!

On l'a dit, ce "dossier" particulièrement nauséabond prend place dans une série en douze volets, censée lever le voile sur les grands "tabous" de la société belge.

Las! Au final, si on excepte quelques épisodes de ce feuilleton qui sortent un peu du lot par leur équilibre relatif dans les points de vue présentés et un certain sens de la nuance (notamment ceux sur "l'intégration", la fraude fiscale (2), ou la critique d'Israël), la grande "opération vérité" du *Soir* se révèle un pétard mouillé. Rien de bien fracassant dans les prétendues révélations alignées, les lieux communs le disputant au chèvre-choutisme et aux raccourcis peu probants.

De plus, entre le PS "verrouillant" la Wallonie, les syndicats antédiluviens et hostiles au progrès et les chômeurs - "arnaqueurs"... les thèmes poujadistes se taillent la part du lion: près du quart des sujets choisis.

Évidemment, ce n'est pas demain la veille que l'on lira dans *Le Soir* un dossier titrant aussi brutalement "Les patrons sont tous des exploités". Ni même "Les journalistes sont des manipulateurs" - une suggestion qu'on aurait aimé faire pour le fameux "13e" tabou que le journal proposait à ses lecteurs de choisir par référendum... Mais

bien que ce ne soit pas l'envie qui nous en manque, à chacun sa déontologie: quant à nous, nous refusons de verser dans de tels amalgames réducteurs et indignes... de journalistes, justement. Car il reste heureusement des Marc Molitor, des Paul Hermant et des Martine Vandemeulebroucke, des Hugues Le Paige... qui sauvent l'honneur de la profession, même s'ils se font de plus en plus rares (3).

Cependant, restons de bon compte: mis à part une caricature là aussi des plus infâmes, même dans le volet consacré aux syndicats et à leur prétendu "archaïsme", le contenu garde une certaine mesure et impartialité: la parole est donnée à la défense, Jean Faniel et Nico Cue étant notamment interrogés en réponse au discours patronal.

HARO SUR LE BAUDET!

Tandis que pour le dossier "chômeurs", dans les deux pleines pages (sans compter le pavé en couverture, barré d'un titre énorme) sur lesquelles s'étale ce jeu de massacre, on cherche en vain l'éclairage "dissident" d'un accompagnateur syndical ou d'un responsable de comités de chômeurs. Et, ne rêvons pas, encore moins celui de notre Collectif, (re) connu comme un acteur de référence, à travers la campagne qu'il mène depuis bientôt dix

ans pour la défense des chômeurs et contre la chasse que leur mène l'ONEm dans le cadre du plan Vandembroucke... mais qui a pourtant été superbement ignoré dans ce procès en sorcellerie.

Ce n'est donc qu'avec les exclus du marché du travail, les perdants de la guerre économique, que le "grand quotidien" ose un traitement aussi tendancieux, unilatéral et diffamant, confortant de bout en bout l'accusation de "profitariat" que ce dossier prétend examiner objectivement. Le plus drôle (si l'on peut dire) est qu'en introduction de son article, Bernard Demonty nous explique que celle-ci, devenue un "lieu commun", est "souvent chuchotée"... alors qu'elle est en fait crée sur tous les toits depuis des décennies! Le journal se contentant de hurler courageusement avec les loups. "Je dis tout haut ce que vous pensez tout bas", clamait déjà Jean-Marie Le Pen il y a vingt-cinq ans...

"On aura toujours raison de l'ouvrir", revendique le slogan promotionnel du *Soir*. Ce n'est pas nous qui dirons le contraire... mais tout dépend pour quoi. Si c'est pour répandre les pires poncifs en flattant les instincts fratricides du bon peuple, et mieux museler "ceux que la société rejette", comme disait le poète, il vaudrait mieux la fermer, MM. Demonty et Hamann!



Caricature antisémite publiée dans le journal "Der Stürmer" durant les années 30.

fait mieux. Pour paraphraser notre grand reporter, on pourrait lui demander s'il n'aurait pas pu y penser un peu plus tôt!

Mais si l'on excepte ces deux uniques bémols, c'est donc la thèse d'une véritable industrie de la fraude qui est matraquée à longueur de colonnes.

L'ART DU SOUS-ENTENDU...

Pour preuve, le fait que le plunitif de service (commandé?) laisse entendre que l'ONEm n'aurait pas les moyens de sa mission - comprenez: traquer ces innombrables abus. Une énormité proférée ici encore sous la forme d'un intertitre "choc": "250 contrôleurs pour 421 000 chômeurs". Comme si la procédure systématique de "contrôle du comportement de recherche active d'emploi", lancée en 2004 par Frank Vandenbroucke, ne s'était pas au contraire soldée depuis lors par une hécatombe de chômeurs sanctionnés ou définitivement exclus! ☹

Oh, notre redresseur de torts le concède du bout des lèvres. Mais c'est pour relativiser aussitôt l'efficacité de ce contrôle, en mettant en doute le sérieux des "efforts" des chômeurs dans leurs démarches de recherche d'emploi, lesquelles seraient de pure forme. À l'appui de cette nouvelle "dénonciation", c'est cette fois un patron

de PME qui est cité comme témoin de l'accusation, lequel s'offusque de ce que, parmi les candidats qu'il reçoit, "beaucoup postulent juste pour avoir le papier et la paix avec l'ONEm". On frémit à la révélation d'un tel "abus"!

Que nombre de chômeurs se rendent effectivement à ces rendez-vous dits d'"embauche" avec des pieds de plomb, mais cela, parce qu'ils sont parfaitement conscients que, soit ils n'ont aucune chance vu leur profil totalement inadapté à l'offre en question, soit qu'il n'y

a carrément pas de réel emploi disponible à la clé, en tout cas pour eux - ce dont peuvent attester notamment de très nombreux chômeurs et leurs accompagnateurs syndicaux... cela échappe manifestement à la sagacité de Monsieur Demonty.

Pourtant, pour user à notre tour du ton péremptoire que celui-ci affectionne, il est de notoriété publique que de plus en plus de sociétés d'intérim, notamment, refusent de façon croissante de délivrer ne fût-ce qu'une attestation de présentation aux malheu-

reux frappant à leur porte sur injonction de l'ONEm, qui risque en rétorsion de sanctionner ceux-ci. Et cela, tant elles sont excédées, alors qu'elles croulent sous les postulants en ces temps de grave pénurie d'emplois, par ces candidatures contraintes et forcées, en totale inadéquation avec ce qu'elles recherchent comme travailleurs, et ne rimant donc à rien... d'autre qu'à satisfaire une procédure d'activation absurde!

N'est-ce pas plutôt celle-ci, humiliante, inepte et stérile, qui constitue un véritable abus de →

Une imagerie fétide qui rappelle de sinistres souvenirs

Si le dossier consacré au conservatisme des syndicats est illustré par un dessin des plus grossiers, dans tous les sens du terme, singeant patement les clichés les plus rebattus vis-à-vis du mouvement ouvrier, allégorie figurant un sorte d'homme préhistorique trônant sur un socle à la gloire des "acquis sociaux" et portant une pancarte proclamant "non à la roue"... la palme du mauvais goût revient toutefois à la caricature censée représenter le chômeur-fraudeur dans toute sa veulerie.

On y voit ce parasite ambulante - c'est le mot, puisqu'il trône au volant d'une Rolls rutilante (l'ensemble du dessin baignant dans cette tonalité mi-sépia, mi-dorée) -, coiffé d'une casquette de prolo mais tétant un barreau de chaise tout ce qu'il y a de plus patronal, musardant sur une route provenant de l'ONEm et conduisant à... "Farniente", tandis que de son véhicule s'échappent des liasses de banknotes...

Certes, la rédaction du *Soir* plaidera la licence "artistique" ou le caractère nécessairement provocateur de la caricature, par définition toujours un "portrait-charge". Nous sommes les premiers à défendre ce droit à l'outrance, voire à l'outrage, qui est la loi du genre. Non seulement à le défendre mais à le pratiquer, comme en témoignent les dessins de nos deux cartoonistes de talent, Stiki et Titom, qui ne reculent pas non plus à forcer le trait pour illustrer, au plein sens du mot, nos articles. Mais la liberté de maudire et de médire a ses limites. Celles du refus de chercher son

"inspiration" dans le plus sombre bréviaire de la haine ☹.

Car il y a pire que cette représentation ignoble des chômeurs, dépeints comme des sangsues sans scrupules. Dans ce condensé de stéréotypes haineux, ce qui frappe - et choque - le plus, c'est, au propre comme au figuré, le profil patibulaire du "héros": nez busqué, sourire lippu, roufflaquettes et teint "basané". On hésite sur l'origine "ethnique" de l'intéressé, mais, de toute évidence, Arabe ou Juif, pour celui qui l'a ainsi campé, ce doit être un "sémite".

Nous ne sommes pas les seuls à avoir sursauté en découvrant cette image révoltante, digne du *Beobachter* ☹. Diverses organisations et personnalités juives se sont également émues des réminiscences clairement antisémites de ce torchon. Ironie de l'histoire, *Le Soir* s'est même fait l'écho de ces réactions dans son dossier de la même série sur la critique d'Israël... mais vis-à-vis desquelles son rédacteur en chef, Didier Hamann, y plaide candidement la bonne foi, disant même en être "tombé des nues" et resté "sans voix" (s'il pouvait dire vrai!).

De deux choses l'une. Soit il ment, et cette duplicité mérite sa démission sur-le-champ. Soit il est sincère, et un tel "aveuglement" et une telle incompétence, de la part du responsable éditorial d'un des premiers quotidiens belges et de quelqu'un qui a fait de la communication son métier, sont consternants et conduisent à la même conclusion.

"LE SOIR" RENOUVE AVEC SON PASSÉ KOLLABO



pouvoir imposé aux chômeurs, tels des écureuils tournant à vide dans leur cage? Mais, là encore, cela ne traverse pas un instant l'esprit de notre "enquêteur".

... DÉMENTI PAR SA PROPRE DÉMONSTRATION!

Plus globalement, n'étant pas à une contradiction près, celui-ci reconnaît un peu plus loin que les fraudes détectées ne représentent

que... 1,09 % de l'ensemble des allocations versées! On comprend son alarmisme, face à un pourcentage aussi préoccupant.

Mieux encore: dans le même paragraphe, l'administrateur général de l'ONEm en personne relève que le renforcement des contrôles a permis d'améliorer cette détection, et que, parallèlement, la transmission automatisée d'informations

des organismes régionaux (Forem, Actiris et VDAB), chargés de l'"accompagnement" des demandeurs d'emploi, vers l'ONEm s'est également traduit par une hausse des sanctions. Et celui-ci précise même en conclusion que si l'on ajoute les "facilitateurs" en charge de cette procédure d'activation, ce ne sont pas moins de 900 agents qui sont chargés du contrôle des chômeurs!

Mais qu'importent ces démentis apportés par son propre témoin, contredisant de façon flagrante la thèse de "l'impuissance" de l'ONEm et de ses effectifs dégarnis, que le journaliste suggère une fois de plus sur un ton sensationnaliste, en exergue et en gras. À ce paradoxe, il a une explication imparable – au sens littéral, puisqu'elle s'appuie là encore sur un pur postulat par

définition invérifiable. À savoir que "la fraude non détectée [c'est nous qui soulignons] demeure répandue à grande échelle". Un argument d'autorité asséné d'autant plus catégoriquement que "tous les enquêteurs de terrain" qu'il a rencontrés le lui auraient "confirmé". Ah! Si ce sont les contrôleurs qui le disent, on n'a plus qu'à s'incliner devant ce sophisme si unanimement et impartialement partagé...

Bref, en fait d'enquête journalistique, on a droit jusqu'à la nausée à un festival d'insinuations et d'affirmations gratuites, toutes plus démagogiques les unes que les autres. Et cela, sans l'ombre d'une preuve... autre que les propos de ses "informateurs" de l'ONEm ou policiers, sources quasi exclusives crues sur parole. De toute manière, ces "experts" ne sont convoqués que pour accréditer les a priori manifestes de l'auteur, totalement acquis aux vertus de la chasse aux chômeurs.

Quand on vous le disait: la meute est lâchée... ■

Ⓐ Voir l'encadré "Des "tabous" très relatifs... et sélectifs!"

Ⓑ Voir l'encadré: " Les solutions (finales?) de M. Demonty pour mieux "pister" les chômeurs"

Ⓒ Voir à ce propos, dans la revue n° 53 du CSCE de mars-avril 2006, l'article de Jean Flinker "Comment la presse nous a assassinés" et l'interview symétrique d'Hugues Le Paige "Les journalistes au garde-à-vous". Extrait choisi de ce dernier: " Ce que je disais [sur la relative ouverture du débat dans un journal comme *La Libre* – ndr] est vrai sur le plan sociétal, des idées éthiques, du débat intellectuel... mais dès qu'on touche au social, il y a un blocage terrible. Il n'y a qu'à lire les éditoriaux de Michel Konen sur la constitution européenne, les grèves, les fins de carrière: rien de bien neuf, on le voit. Cf. aussi les excellents articles d'Acimed, le site d'analyse critique des médias, consacrés à la couverture archi-péjorative de la grève générale du 30 janvier dernier par les éditorialistes belges.

Ⓓ Voir l'encadré "Une imagerie qui rappelle de sinistres souvenirs..."

Ⓔ Voir le dossier que nous avons consacré à cette problématique dans "Ensemble!" n° 63.

Ⓕ Et l'on pourrait ajouter que, le plus souvent, c'est le seul choix offert au chômeur cherchant un travail, placé dans un rapport de forces tout à fait défavorable face à "l'employeur" souverain.

Ⓖ Chaque mois, le plan de "chasse aux chômeurs" prive mille demandeurs d'emploi de l'intégralité de leurs revenus. Depuis son lancement en 2004, cette mesure a fait plus de 100 000 victimes. Voir Flinker D., Chasse aux chômeurs: 100 000 victimes. Ensemble n° 70, pp. 14-16.

Ⓖ Dont on nous y explique toutefois qu'elle est sans doute inévitable, voire profitable à la société – une mansuétude qui contraste caricaturalement avec le déchaînement contre l'épouvantable et intolérable "fraude sociale" - laquelle est soit dit en passant assimilée aux seuls "chômeurs-tricheurs", sans un mot pour celle pratiquée à bien plus large échelle par les indépendants et les PME...

Ⓙ ... et pour cause: voir le dossier que nous avons consacré dans "Ensemble!" n° 64 aux pressions que cette dernière a connues il y a trois ans de la part de sa hiérarchie.

Ⓚ Tout comme par exemple pour les (trop) fameuses "caricatures de Mohammed", injurieuses et offensantes pour toute une communauté dans son identité foncière et sa croyance la plus intime, de surcroît publiées dans un journal de droite extrême, qui se distinguait déjà avant-guerre par ses discours et ses illustrations antisémites. Ou comme feu "Alidor", brochant dans le "Pan" les jeunes d'origine immigrée sous des traits nettement racistes, dans la lignée des dessins appelant à la chasse aux Juifs qu'il signait "Jam" dans la presse fasciste des années 30 et 40.

Ⓛ L'organe officiel du parti nazi, coutumier de caricatures antijuives et/ou hostiles au mouvement ouvrier, semblablement (très semblablement) odieuses.

Les "solutions" (finales?) de M. Demonty pour mieux "pister" les chômeurs

Au terme de cette opération de dénigrement systématique, le journaliste propose ses "pistes" pour remédier à cette fraude apparemment généralisée et qui ferait l'objet d'un laxisme, voire d'une complaisance si contestables. Logiquement, les solutions qu'il préconise coulent de source, étant déjà indiquées "en creux" dans les prétendus abus, lacunes et dysfonctionnements qu'il dénonce tout au long de son dossier.

Ainsi, il appelle à "renforcer les effectifs de l'ONEm" (on a vu comment il manipule les chiffres à ce propos), à "améliorer la colla-

boration entre le Forem, Actiris, le VDAB et l'ONEm" (Vive le fichage automatisé!), à "créer de l'emploi" (Tout de même! Remarquons que ce qui devrait être l'œuf de Colomb et la priorité des priorités ne vient qu'en troisième place), à "mieux contrôler les faux domiciles" (Où est le bon temps des visites surprises et intrusives effectuées par l'ONEm?) et, enfin, à "s'en prendre pour de bon au travail au noir" (un vœu pieux vu la bienveillance dont cette fraude quasi universelle dans le chef des PME et des indépendants a toujours bénéficié).

En trois mot comme en cent: sus aux Chômeurs!